

Zeitschrift: Mémoires de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 14 (1965-1968)
Heft: 3

Artikel: Les poissons du canton de Vaud (Suisse)
Autor: Ribaut, Jean-Pierre
Kapitel: III: La distribution des espèces
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258671>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- b) Pêches effectuées les 6-X-1960 (200 m), 15-X-1963 (200 m) et 6-XI-1964 (300 m).
- c) Les espèces dominantes sont la *Truite de rivière* (4) et le *Chabot* (27). Chez la première espèce, nous avons observé des individus de toutes tailles. Comme poisson d'accompagnement régulièrement observé nous citerons la *Lotte* (15), dont les représentants sont généralement de petite taille. Autre influence du lac, l'observation de *Goujons* (3). Signalons pour terminer la capture d'un *Gardon* (1).

S. COMBE faisait en 1935 cette intéressante observation « autrefois on observait à cette station une superbe remontée de *Truites de lac*, mais comme l'embouchure s'ensable et se dirige vers le sud-ouest, elle est tombée à très peu de chose ».

CHAPITRE III. LA DISTRIBUTION DES ESPECES

Après avoir fait l'inventaire des poissons rivière par rivière, je vais rapidement exposer et commenter l'aire de distribution des espèces observées. Les définitions des zones piscicoles sont celles de HUET (1946), voir aussi p. 79.

Comme je l'ai déjà précisé dans le chapitre I (p. 70), je me limiterai aux espèces rhéophiles et aux espèces limnophiles régulièrement constatées dans certains cours d'eau.

PETITE LAMPROIE *Lampetra planeri* BLOCH

Individus récoltés : 1 ex. en 1910, dans la Broye.

Nous avons cherché, dès le début de nos prospections, à connaître la localisation de cette espèce, certainement en diminution dans le canton. En 1960, des pêcheurs d'Oleyres nous signalèrent en avoir capturé des dizaines dans le Chandon « il y a quelques années en arrière ». Nos pêches du 8 juin 1961 et du 24 août 1964 n'ont cependant donné aucun résultat.

S. COMBE a fait la même constatation à l'Erbogne, où les lamproies étaient très fréquentes « un certain printemps des années 1930-1940, puis disparurent complètement quelques années plus tard ».

La petite lamproie existe cependant en tout cas encore dans la Broye. En effet, un individu a été capturé lors des pêches électriques effectuées par le service de la pêche de l'Etat de Vaud dans cette rivière, le 18 juin 1964.

L'espèce a en outre été observée en juin 1964 à Cheyres, au bord du lac de Neuchâtel. (Observation de M. H. ARN).

La petite lamproie n'a pas été signalée dans le bassin du Rhône, du moins à notre connaissance, ce qui confirme les lignes de DOTRENS (1951) : « Elle manque dans le bassin du Léman, séparé du bassin inférieur du Rhône par la perte du Rhône à Bellegarde ».

LA LOTTE (Lota lota L.)

Distribution observée : embouchures des rivières de la Côte, de la Mentue et de l'Arnon; cours supérieur de l'Orbe; aussi dans différents lacs.

La Lotte est essentiellement un poisson lacustre. Nous l'avons cependant régulièrement capturée en automne dans le cours inférieur de plusieurs rivières. Ces individus sont relativement petits. Relevons l'importante population qui vit dans le cours supérieur de l'Orbe en pleine zone à Ombre, entre le lac des Rousses et le lac de Joux, à



Fig. 15.— Distribution géographique du Chabot (*Cottus gobio* L.).

1000 m d'altitude. Les poissons sont généralement de belle taille, comme les Truites et Ombres qui vivent dans la même région.

LE CHABOT (Cottus gobio L.)

Distribution observée : voir fig. 15.

Cette petite espèce vit essentiellement dans la zone à Truite, plus rarement dans la zone à Ombre. Ses exigences écologiques sont assez difficiles à établir, car si ce poisson fréquente surtout les fonds pierreux et graveleux, on le rencontre aussi sur des fonds sablonneux



Fig. 16.— Distribution géographique de la Perche (*Perca fluviatilis* L.).

(Boiron de Morges), voire herbeux (Grand Canal). Il aurait néanmoins régressé ces dernières décennies, d'une part à cause de la pollution des eaux (STEINMANN, 1936) et d'autre part du remplacement des galets par du sable (BUGNON, 1959).

LA PERCHE (*Perca fluviatilis* L.)

Distribution observée : voir fig. 16.

Cette espèce typiquement limnophile a été capturée dans les cours d'eau près de l'embouchure, puis dans la zone à Barbeau du Talent, de la Broye et du Grand Canal. Nous avons également constaté sa présence dans l'Orbe, près du confluent avec le Talent (en zone à Truite), à 8 km de l'embouchure.

L'EPINOCHÉ (*Gasterosteus aculeatus* L.)

Distribution observée : Grand Canal (Aigle) où elle est très abondante, lac Léman (Villeneuve et embouchure du Boiron de Morges).

Encore absente en 1904 dans le Léman (FOREL, 1904), l'Épinoche s'y est bien répandue depuis lors. En 1922, 5 exemplaires étaient capturés à Villeneuve (BLANC, 1923) et l'espèce prolifère surtout dans la plaine du Rhône, entre autres près d'Aigle, dans le Grand Canal.

LE BROCHET (*Esox lucius* L.)

Distribution observée : Cours supérieur de l'Orbe, cours inférieur de la Venoge et du Boiron de Morges, lacs.

Ce qui est particulièrement intéressant, c'est la population de Brochets de la Vallée de Joux, vivant à 1000 m d'altitude dans l'Orbe, entre le lac des Rousses et le lac de Joux.

LA TRUITE DE RIVIERE (*Salmo fario* L.)

Distribution observée : voir fig. 17.

C'est l'espèce la plus répandue, ce qui s'explique par le fait que le Service de la pêche réempoissonne régulièrement la plupart des cours d'eau du canton. Mais il faut également relever que ce poisson se maintient dans des milieux très divers : torrents de montagne, canaux de plaine à fond herbeux (Grand Canal), grandes rivières (Broye), et même dans certains ruisseaux pollués (Moillette).

LA TRUITE DE LAC (*Salmo lacustris* L.)

Cette espèce a été capturée dans le bas de certains cours d'eau pendant la période du frai : spécialement dans l'Aubonne, mais aussi dans le Rhône et l'Orbe.

LA TRUITE ARC-EN-CIEL, (*Salmo irideus* GIBB.)

Distribution observée : La Broye (Lucens, Granges-Marnand) et ses affluents : le Cerjux (Montpreveyres), la Bressonne (Montpreveyres, Bressonnaz) et le canal Meyer; également la Promenthouse (embou-

chure). Dans ce dernier cas, il s'agit d'individus échappés de la pisciculture voisine.

Comme la Truite arc-en-ciel ne se reproduit pas dans nos rivières (communication de G. MATTHEY), la distribution observée est directement fonction des empoisonnements.

LE SAUMON DE FONTAINE (*Salvellinus fontinalis* MITCHELL).

Nous n'avons pu nous procurer que 2 spécimens : l'un provenant du ruisseau de Crans (le 6 janvier 1961), l'autre du Léman, à Mies (le 4 décembre 1964). Ce poisson semble devenir plus abondant. Est-ce par reproduction ou par suite d'alevinages ?



Fig. 17.— Distribution géographique de la Truite de rivière (*Salmo fario* L.).

L'OMBRE DE RIVIERE (*Thymallus thymallus* L.)

Distribution observée : la Broye (Châtillens, Bressonnaz, Lucens, Granges-Marnand), Canal Meyer, Mentue (Donneloye, Yvonand), l'Orbe (cours supérieur), Venoge (Moulin du Choc), Grand Canal (Aigle).

Là encore, la distribution observée est artificielle, car des alevins sont régulièrement déversés dans certaines rivières. L'espèce se maintient dans les cours d'eau de largeur supérieure à 5 m et à fond pierreux, quelquefois sablonneux. Signalons comme biotope curieux le Grand Canal, où ce poisson est cependant rare, mais où le service de la pêche a déjà aleviné en 1935 (COMBE).

LA LOCHE DE RIVIERE (*Cobitis taenia* L.)

Distribution observée : le Talent (Prés Neufs)

Ce poisson est d'une part très rare et d'autre part très localisé dans notre canton. ASPER (1891) ne le cite pas dans sa faune de Suisse, alors que RAZOUMOWSKY (1789) lui, le signale. Mais comme ce dernier ne signale pas la Loche franche, beaucoup plus abondante, il y a probablement eu confusion entre les deux espèces (comme le signalait déjà FATIO (1882-1890).

La Loche de rivière a cependant été signalée dans le canton de Fribourg (MUSY, 1924-1925), puis dans le lac de Neuchâtel (VOUGA, 1930).

LA LOCHE FRANCHE (*Cobitis barbatula* L.)

Distribution observée : voir fig. 18.

Ce poisson est extrêmement répandu et se rencontre essentiellement dans la zone à Ombre, mais aussi dans la zone à Truite inférieure et la zone à Barbeau.

LA TANCHE (*Tinca tinca* L.)

Distribution observée : Talent (Prés Neufs), Canal d'Entreroches (Bavois), le Grenet (le Pigeon), embouchures du Boiron de Morges et de la Dullive; lacs.

Alors que nous n'avons capturé aucune Carpe en rivière, nous avons observé de petites Tanches près de certaines embouchures. La Tanche est en outre un hôte régulier du Canal d'Entreroches et du Talent à Prés Neufs.

LE BARBEAU (*Barbus barbus* L.)

Distribution observée : La Broye (dès Bressonnaz en aval, sauf à Granges-Marnand), la Bressonne (Bressonnaz), le Talent (Chavornay, Prés Neufs), la Glâne (Salavaux); lacs.

Cette espèce, typique du bassin du Rhin, n'a été observée qu'en plaine, en dessous de 540 m d'altitude. Elle affectionne particulièrement les rivières larges et à courant plutôt modéré.

LE GOUJON (*Gobio gobio* L.)

Distribution observée : voir fig. 19.

La répartition des captures montre clairement que cette espèce est caractéristique du bassin du Rhin. Poisson des eaux calmes et peu courantes, le Goujon vit surtout dans la zone à Barbeau et à Brème, mais on le trouve aussi dans le cours tout à fait inférieur des rivières à courant rapide, à forte pente, comme par exemple la Gryonne (vitesse : 0,7 m/s; pente : 27 ‰).

STEINMANN (1936) parle de sa régression, de même qu'ANDRÉ (1945). Les deux auteurs attribuent cette diminution à la pollution des eaux.



Fig. 18. — Distribution géographique de la Loche franche (*Cobitis barbatula* L.).

LA BREME (*Abramis brama* L.)

Distribution observée : le Talent (Chavornay, Prés Neufs); lacs.

Cette espèce typiquement lacustre n'a été capturée régulièrement que dans la zone à Barbeau de Prés Neufs du Talent.

L'ABLETTE (*Alburnus alburnus* L.)

Distribution observée : le Talent (Prés Neufs), Glâne (Salavaux), l'Orbe (Orbe); lacs.

Cette espèce a toujours été fort peu représentée dans les stations susmentionnées.



Fig. 19.— Distribution géographique du Goujon (*Gobio gobio* L.).

LE SPIRLIN (*Alburnus bipunctatus* BLOCH)

Distribution observée : la Broye (Granges-Marnand, Corcelles), Canal Meyer, la Mentue (Donneloye), la Venoge (Moulin du Choc : accidentel).

Le Spirlin est extrêmement localisé et fréquente essentiellement la zone à Ombre. Il est certainement en importante régression depuis quelques décennies, puisque nous ne l'avons observé que dans 5 stations sur 64. ASPER (1891) n'écrivait-il pas : « C'est l'Ablette des ruisseaux... fort répandue en Suisse ».



Fig. 20.— Distribution géographique du Gardon commun (*Leuciscus rutilus* L.).

Il est intéressant de relever que le seul individu pris dans le bassin du Rhône ait été capturé au même endroit où E. DOTRENS en identifiait un en 1948.

LE GARDON COMMUN (Leuciscus rutilus L.)

Distribution observée : voir fig. 20.

Espèce essentiellement lacustre, le Gardon n'a été observé que dans les cours d'eau soit très lents et herbeux, soit près de l'embouchure. Deux exceptions sont cependant à signaler : les 2 individus capturés dans le Chandon à Oleyres et dans l'Orbe, à la Vallée de Joux.



Fig. 21.— Distribution géographique du Chevaîne (*Squalius cephalus* L.).

L'IDE (Idus idus L.)

Un seul individu a été capturé en rivière, dans la Venoge, à St-Sulpice, le 7 juin 1960. Il s'agit certainement d'une introduction accidentelle.

LE CHEVAINE (Squalius cephalus L.)

Distribution observée : voir fig. 21.

Cette espèce est très répandue dans le canton, spécialement dans le bassin du Rhin, parce que les cours d'eau sont souvent moins rapides, les pentes étant plus faibles. Le Chevaine est en effet un hôte de la zone à Ombre, à Barbeau ou à Brème.



Fig. 22.— Distribution géographique du Vairon (*Phoxinus phoxinus* L.).

LA VANDOISE (*Squalius leuciscus* L.)

Distribution observée : le Talent (Chavornay, Orbe, Prés Neufs, la Mentue (Yvonand), lac de Joux.

Ce poisson est extrêmement localisé, puisque nous ne l'avons régulièrement observé qu'à la station de Prés Neufs, dans le Talent.

FATIO (1882) la qualifie de « très répandue en Suisse, sauf au-dessus de la perte du Rhône ». Il faut croire que cette espèce a singulièrement régressé.

LA BLAGEON (*Telestes agassizii* VAL.)

Distribution observée : la Broye (de Châtillens à Granges-Marnand), le Grenet (le Pigeon) et le Canal Meyer.

Cette espèce, caractéristique de la zone à Ombre, est aussi très localisée.

LE ROTENGLÉ (*Scardinius erythrophthalmus* L.)

Distribution observée : Canal d'Entreroches (Bavois); lacs.

Poisson typique des eaux calmes, le Rotenglé n'a été observé dans nos eaux rhéophiles que dans le Canal d'Entreroches, où la vitesse de l'eau est très réduite et le fond fortement herbeux.

LE VAIRON (*Phoxinus phoxinus* L.)

Distribution observée : voir fig. 22.

Le Vairon a été capturé dans des milieux très divers : lac Rond (1498 m), dans la Gryonne (zone supérieure à Truite, pente 27 ‰) comme aussi dans la zone à Barbeau, en compagnie de Goujons, Perches, Nases, etc. Il semble cependant manifester une prédilection pour la zone à Ombre.

LE NASE (*Chondrostoma nasus* L.)

Distribution observée : le Talent (cours inférieur), le Nozon (Orbe), la Broye (Moudon), la Glâne (Salavaux), lacs.

Cette espèce du bassin du Rhin se cantonne dans les eaux plutôt peu rapides, à pente inférieure à 3 ‰, généralement de 1 ‰.

CHAPITRE IV. LES ZONES PISCICOLES

1. DÉTERMINATION DES ZONES PISCICOLES

Comme je l'ai déjà écrit à la page 79 (et illustré dans l'étude du Talent et de la Broye), tout cours d'eau peut être divisé en un certain nombre de zones piscicoles, généralement au nombre de quatre : les zones à Truite, à Ombre, à Barbeau et à Brème. Les trois premières sont souvent subdivisées en type supérieur et inférieur. C'est